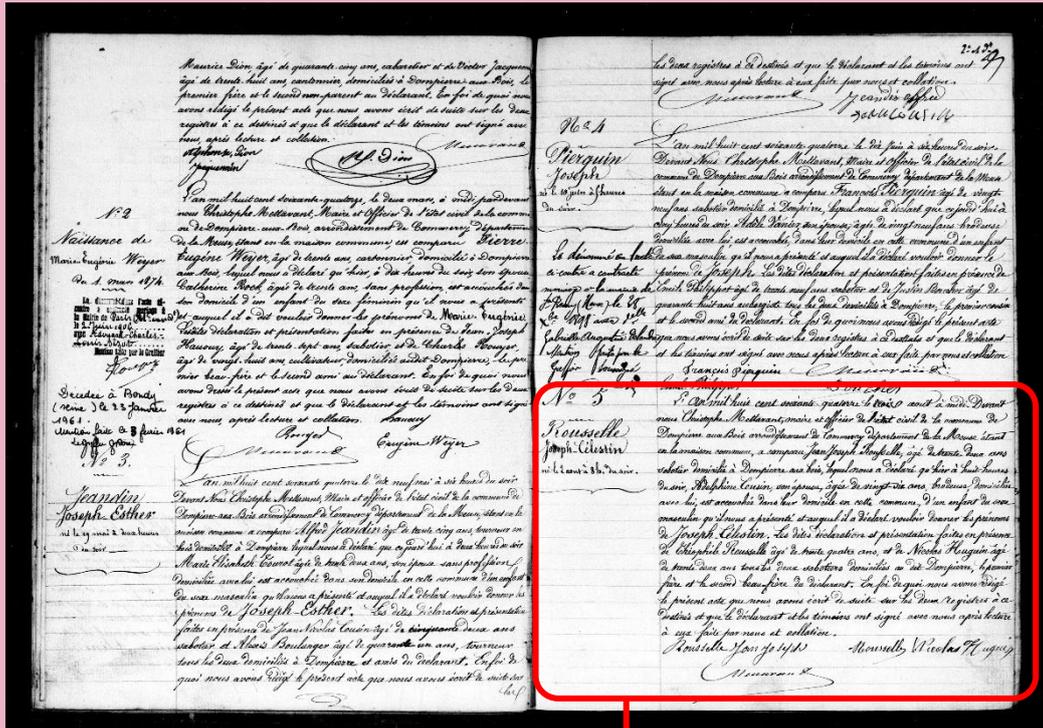


# SUR LES TRACES

# D'UN POILU

## ATELIER 1 : JOSEPH ROUSSELLE (POISAT)

Document 1 : extrait du registre d'état-civil de Dompierre (1874), ADM, 2E 164.



No 5  
Rousselle  
Joseph Celestin  
né le 3<sup>e</sup> Mars à 8 h. du soir.

AN mil huit cent soixante-quatorze le trois<sup>e</sup> Mars à midi. Devant nous Christophe Mettavant, maire et officier de l'état civil de la commune de Dompierre, aux trois arrondissement de Commercy département de la Meuse étant en la maison commun, a comparu Jean Joseph Rousselle, âgé de trente deux ans sabotier domicilié à Dompierre, aux trois, lequel nous a déclaré qu'à huit heures du soir, Adolphine Cousin, son épouse, âgée de vingt-six ans, brodeuse domiciliée avec lui, est accouchée dans leur domicile en cette commune, d'un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph Celestin. Les dites déclaration et présentation faites en présence de Christophle Rousselle âgé de trente quatre ans, et de Nicolas Huguin âgé de trente deux ans tous les deux sabotiers domiciliés au dit Dompierre, le premier père et le second beau-père du déclarant. En foi de quoi nous avons rédigé le présent acte qui nous avons écrit de suite sur les deux registres à ce destinés et que le déclarant et les témoins ont signé avec nous après lecture à eux faite par nous et collation.

Rousselle Jean J<sup>s</sup> 14/8  
Rousselle Nicolas Huguin  
Mettavant

Rousselle

Nom : \_\_\_\_\_  
 Prénoms : Joseph Celestin Surnom : \_\_\_\_\_

**ÉTAT CIVIL.**

Né le 9 avril 1874 à Dompiere-aux-Bois, canton  
 de Pigneulle, département de la Meuse, résidant  
 à Dompiere-aux-Bois, canton de Pigneulle, département  
 de la Meuse, profession de Sabotier  
 fils de Jean Joseph et de Pauline Adolphine, domiciliés  
 à Dompiere-aux-Bois, canton de Pigneulle, département de la Meuse

N° 48 de tirage dans le canton de Pigneulle

**DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.**  
 (Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)  
Donc

Compris dans la 1<sup>re</sup> partie de la liste du recrutement cantonal ( \_\_\_\_\_ \* portion).

**DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.**  
 (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dirige sur le 8<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie le 16 novembre 1895 comme jeune  
soldat appelé Arrivé au corps le dit jour même 1911  
1<sup>er</sup> Canonier sur le 28 septembre 1896. Envoyé sans  
la disponibilité le 22 septembre 1898. Aucun certificat  
de bonne conduite

Dans l'armée active.

Passé dans la Réserve de l'armée active le 1<sup>er</sup> novembre 1898

**LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES**  
 PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
<u>1<sup>er</sup> Nov 1898</u>	<u>Duynon-aux-Bois</u>	<u>Verdun</u>	<u>R</u>
<u>29 Janv 1910</u>	<u>Sarcey-aux-Bois, Vill</u> <u>Lesches.</u>	<u>Verdun</u>	<u>R</u>

**ÉPOQUE**  
 à LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<u>1<sup>er</sup> 1897</u>	<u>1<sup>er</sup> 1908</u>	<u>1<sup>er</sup> 1914</u>	<u>1<sup>er</sup> 1920</u>	

**DANS L'ARMÉE TERRITORIALE ET DANS SA RÉSERVE.**

Rappelé à l'activité le 2 Août 1914 au 5<sup>me</sup> Rég<sup>t</sup> d'Art<sup>illerie</sup> à  
Verdun Arrivé au corps le 3 Août 1914  
Classe 5<sup>me</sup> Auxiliaire par la C<sup>om</sup> P<sup>ro</sup> de Réforme  
de Verdun du 19 Juin 1915  
Dirigé le 22 octobre 1915 à Saizal (Trév) sans ser  
journal. Campagne contre l'Allemagne du 2 Août 1914 au 28 Juin 1915  
A accompli une période d'exercices dans le 5<sup>e</sup> RÉGIMENT D'ARTILLERIE A PIED  
du 26 Mai au 3 Juin 1911

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le \_\_\_\_\_  
 Libéré du service militaire le \_\_\_\_\_

**LIBÉRATION DU SERVICE MILITAIRE.**

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1839.  
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercé tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.  
 (3) Pour les hommes compris dans la 5<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : Ajourné.  
 Pour ceux compris dans la 6<sup>e</sup> liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.  
 Pour ceux compris dans la 7<sup>e</sup> liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi.)

## Document 1 : transcription :

« « L'an mil huit cent soixante-quatorze le trois août à midi. Devant nous Christophe Mellerant, maire et officier de l'état-civil de la commune de Dompierre aux Bois, arrondissement de Commercy, département de la Meuse, étant en la maison commune, a comparu Jean Joseph Rousselle âgé de trente-deux ans, sabotier, domicilié à Dompierre aux Bois, lequel nous a déclaré qu'hier à huit heures du soir, Adeline Cousin, son épouse, âgée de vingt-six ans, brodeuse, domiciliée avec lui, est accouchée dans leur domicile en cette commune d'un enfant de sexe masculin qu'il nous a présenté et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms de Joseph Célestin. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Théophile Rousselle âgé de trente-quatre ans et de Nicolas Huguin âgé de trente-deux ans tous les deux sabotiers domiciliés audit Dompierre, le premier frère et le second beau-frère du déclarant. En foi de quoi nous avons rédigé le présent acte que nous avons écrit de suite dans les deux registres à ce destinés et que le déclarant et les témoins ont signé avec nous après lecture à eux faites par nous et collation. »

Avec vos recherches sur l'ensemble des documents, vous allez compléter la fiche ci-dessous qui vous permettra donc de mieux connaître ce soldat :

Renseignements à obtenir	Vos réponses
Nom complet	
Date et lieu de naissance	
Nom du père – âge et profession	
Nom de la mère – âge et profession	
Lieu d'habitation au moment du service militaire	
Profession au moment du service militaire	
Taille	
Degré d'instruction	
Service militaire (dates)	
Régiments	
Blessures	
Mort – date et lieu	